



CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DE SEANCE

Séance du 20 juin 2024 à 20 heures 00 minutes
Salle du Conseil Municipal

Quorum : 9

Présents :

M. BOUET Benoit, M. BOURGUIGNON Dominique, Mme COLOMBIER Dominique, M. COUREL Francis, Mme DEFLUBE Fabienne, M. DHOMMEE Thierry, Mme DUVAL Stéphanie, Mme FUSSIEN Catherine, Mme HURAY Nathalie, M. MASSON Vincent, M. PORTELLO Mickaël

Procuration(s) :

M. DESERT Cyrille donne pouvoir à Mme DUVAL Stéphanie, Mme GOBET Elodie donne pouvoir à Mme DEFLUBE Fabienne

Absent(s) :

Excusé(s) :

M. DESERT Cyrille, Mme GOBET Elodie, M. MASSON Laurent, Mme PIERRAT Estelle

Secrétaire de séance : M. BOURGUIGNON Dominique

Président de séance : M. BOUET Benoit

1 - Approbation du procès-verbal de la séance du 16/05/2024

VOTE : Adoptée à l'unanimité

2 - Loyer du Cabinet Infirmier

Suite à la demande des infirmières Mesdames DUBOC et LEMARCHAND, installées à Corneville sur Risle 1 Place des Ententes Cordiales, depuis le 1er Avril 2011, le Maire propose de figer le loyer actuellement à 412,18 € pour une période de 2 ans, à compter du 1er Juillet 2024. Le Conseil Municipal, accepte cette proposition.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

3 - Tableau des permanences pour les prochaines élections

4 - Questions diverses

Fait à CORNEVILLE SUR RISLE
Le Maire,

